

DOCUMENTS A FOURNIR

NOUVEAUX ADHERENTS :

- **Pour les majeurs** : Un certificat médical original (Pas de photocopie) de moins de 6 mois au moment de la prise des licences mentionnant « pratique de la compétition ».
- **Pour les mineurs** : Le questionnaire de santé (joint au dossier) en remplacement du certificat médical.
- **Fiche de renseignement et charte du club complétée et signée.**

RENOUVELLEMENT :

- Compléter/valider les informations, le PPS sur votre espace licencié sur le site de la FFA - Espace licencié.
- Charte du club complétée et signée.

**La licence ne sera faite qu'à réception du DOSSIER COMPLET.
La licence est obligatoire pour toute activité physique au sein du club
(entraînements et/ou compétitions)**

ASSURANCE

Quéven Athlétisme 56 est affilié à la FFA et est assuré en responsabilité civile. Il incombe à chaque athlète, s'il le souhaite, de s'assurer individuellement.

CONTACTS

Association QUEVEN ATHLETISME 56
Complexe Sportif du Ronquédo – 56530 Quéven

Gilles DIEHL (Président) : 06.30.72.46.91

Ou :



quevenathletisme56@gmail.com



<http://www.quevenathletisme56.com>



queven_athletisme



LIVRET D'INFORMATIONS

SAISON 2026 - 2027



Catégories d'âge	
Eveil athlétique (EA)	2018 - 2019/2020
Poussin.e (PO = U12)	2016 - 2017
Benjamin.e (BE = U14)	2014 - 2015
Minime (MI = U16)	2012 - 2013
Cadet.te (CA = U18)	2010 - 2011
Junior (JU = U20)	2008 - 2009
Espoir (ES = U23)	2005 - 2006 - 2007
Senior (SE)	1993 / 2004
Master (MA)	1992 et avant

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

Eveil athlétique et Poussin.e.s (EA/PO)	Découverte	Mercredi de 13h45 à 15h
Benjamin.e.s / Minimes	Courses, sauts et lancers	Mardi et jeudi de 17h45 à 19h
A partir de cadet.te.s : Athlétisme piste	Lancers (poids, disque, marteau et javelot)	Lundi et mercredi de 18h à 20h
	Courses du 60m au 800m, haies, saut en hauteur	Lundi de 18h15 à 20h
	Courses du 60m au 800m, saut en longueur et triple saut	Mardi et jeudi de 18h30 à 20h
	Courses du 1500m au 5000m sur piste (steeple compris), marche athlétique	Mardi et jeudi de 18h30 à 20h
A partir d'espoir : Hors stade	Courses loisir, trail, courses sur route	Mardi et jeudi de 18h30 à 20h
	Marche sportive	Mardi et jeudi de 18h30 à 20h

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Reprise des entrainements prévue **la semaine du 7 au 13 septembre 2026** **sauf pour les EA/PO : reprise le 16 septembre.**
- Pas d'entrainements encadrés **les jours fériés pour tous** et pas d'entrainements encadrés **pendant les vacances scolaires pour les EA-PO/BE-MI.**
- Les entrainements ont lieu à la salle et sur la piste **Kerlébert de Quéven**. Les départs des groupes hors-stade se font également à Kerlébert.
- La responsabilité du club ne serait être engagée pour tout fait, incident ou accident survenant en dehors des plages horaires d'entrainements sous encadrement officiel.
- Nous accueillons toute personne disponible au sein de Quéven Athlétisme 56 pour encadrer nos jeunes et assister les entraineurs. Des formations sont prévues à cet effet.
- Les bénévoles seront les bienvenus durant toute l'année.



COTISATION ANNUELLE

- EA et Poussin 115€ (tee-shirt compris)
- Benjamin et Minime125€
- Cadets à master Athlétisme piste145€
- Espoirs à master Hors stade.....145€
- Marche sportive..... 110€

Pour information, sur une licence à 145€, la FFA prélève 36€, la Ligue de Bretagne prélève 38,10€ et le Comité du Morbihan prélève 21€, soit un prélèvement total de 95,10€.

- ✓ **Coupon sport ANCV, coupon CAF et Pass'Sport acceptés.**
- ✓ **Réduction pour les familles : 2 Athlètes -10€ sur la totalité, 3 Athlètes - 20€ sur la totalité.**
- ✓ **Possibilité de règlement par virement bancaire.**

Un maillot pourra être prêté aux benjamins/minimes pour les compétitions.